

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SÉRIE COLLÈGE

SESSION 2009

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE - ÉDUCATION CIVIQUE

L'épreuve se compose de **trois parties** qui doivent **obligatoirement** être traitées par le candidat :

Première partie : traitez, au choix, un des deux sujets (Histoire ou Géographie) **18 points**

Deuxième partie : Éducation civique **12 points**

Troisième partie : Repérages dans l'espace et le temps **6 points**

La maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) **sera notée sur 4 points**.
L'usage des instruments de calcul est interdit.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1 à 13.

ATTENTION : les pages 12 et 13 sont des documents réponses à rendre avec la copie.

Centres Étrangers d'Amérique du Nord		Examen : Diplôme National du Brevet	Spécialité : Série Collège
Session 2009	SUJET	ÉPREUVE : Histoire – Géographie - Éducation civique	

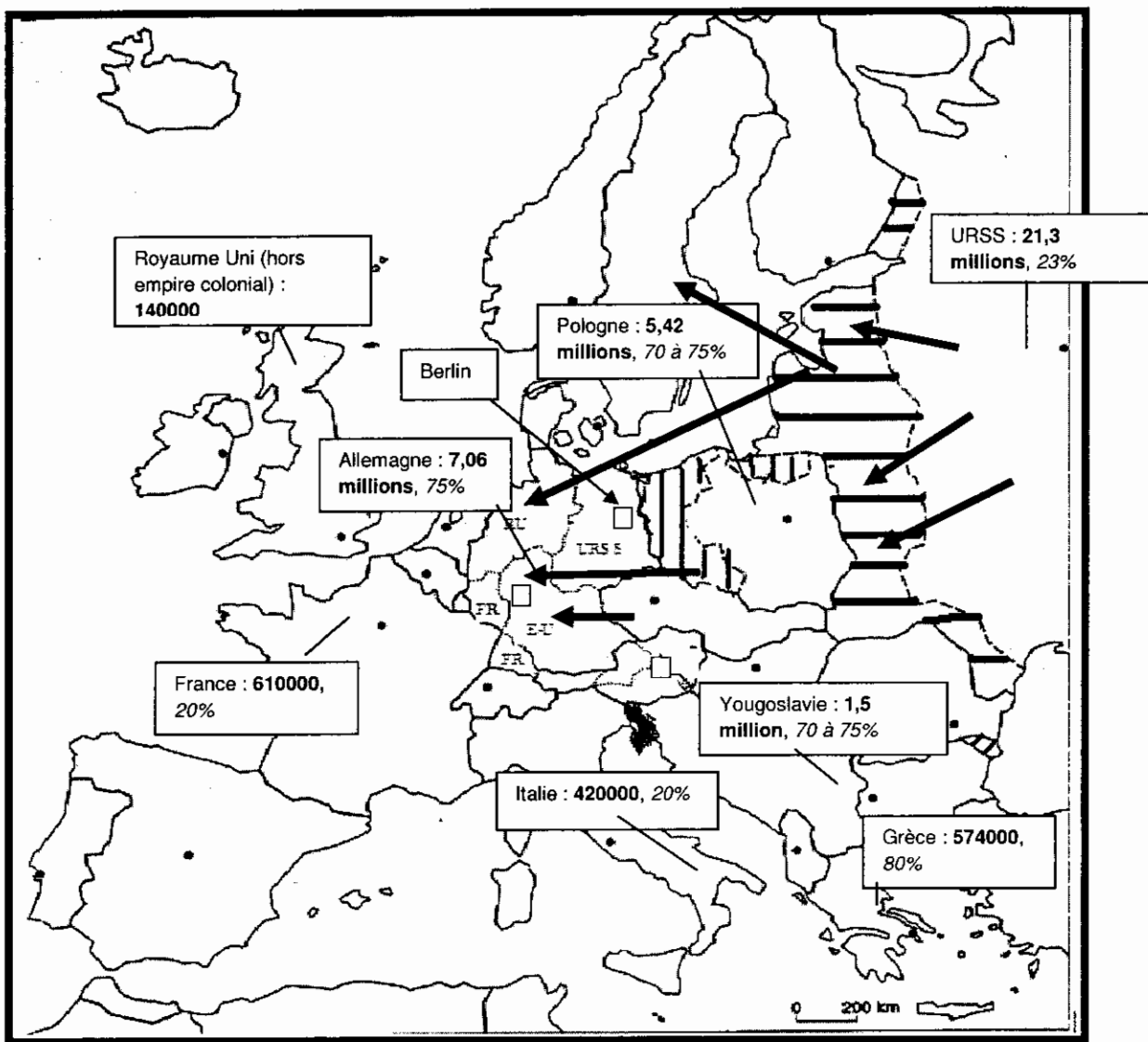
PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE et GÉOGRAPHIE

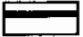




(18 points)

PREMIER SUJET

Bilan et conséquences de la Seconde Guerre mondiale

Document 1: Bilan humain et politique de la Seconde Guerre mondiale



Quelques éléments du bilan humain ¹ de la Seconde Guerre mondiale	La situation à l'Est	La situation de l'Allemagne et de l'Autriche
<p>. 21,3 millions : nombre de victimes estimées par pays</p> <p>. 80% : Part de la population juive victime du Génocide par pays</p> <p>➔ Déplacements de population</p>	<p> Régions annexées par l'URSS</p> <p> Régions annexées par la Pologne</p> <p> Régions annexées par la Yougoslavie</p> <p> Régions annexées par la Bulgarie</p>	<p> Occupation quadripartite (en Allemagne, à Berlin, en Autriche)</p> <p>Zones d'occupation en Allemagne :</p> <p>E.U : américaine</p> <p>RU : britannique</p> <p>FR : française</p> <p>URSS : soviétique</p>

¹d'après : Général Beaufre, *La Deuxième Guerre Mondiale*, Tallandier, 1967-1969 et W.Rings, *Vivre avec l'ennemi*, Laffont, 1981.

Document 2 : Ville de Saint-Lô dans la Manche (Normandie), 1944



Document 3 : Extraits du communiqué final de la conférence de Yalta (4-11 février 1945)

Nous¹ nous sommes mis d'accord sur la politique commune et les plans communs à adopter pour assurer l'exécution des termes de la capitulation allemande, après que la résistance de l'armée allemande aura été définitivement écrasée. Les plans adoptés prévoient que chacune des trois puissances occupera avec ses forces armées une zone séparée en Allemagne. Il a été en outre convenu que la France serait invitée par les trois puissances, si elle le désire, à occuper une zone (...). Notre dessein² inflexible est de détruire le militarisme allemand et le nazisme. Nous sommes décidés à désarmer et à dissoudre toutes les forces armées allemandes (...), à traduire en justice tous les criminels de guerre et à les châtier³ rapidement (...).

Nous sommes résolus à créer avec nos alliés aussitôt que possible une organisation internationale générale pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité.

¹Les États-Unis, le Royaume Uni et l'URSS sont réunis à Yalta.

²Dessein = but.

³Châtier = punir.

Questions (8 points)

Question 1

Documents 1 et 2 : Citez quatre conséquences humaines et matérielles de la Seconde Guerre mondiale. (4 points)

Question 2

Documents 1 et 3 : Quel sort est réservé à l'Allemagne par les vainqueurs de la guerre réunis à Yalta ? (2 points)

Question 3

Document 3 : Relevez dans le texte la phrase qui prouve que les vainqueurs réunis à Yalta veulent éviter au monde une nouvelle guerre. (2 points)

Paragraphe argumenté (10 points)

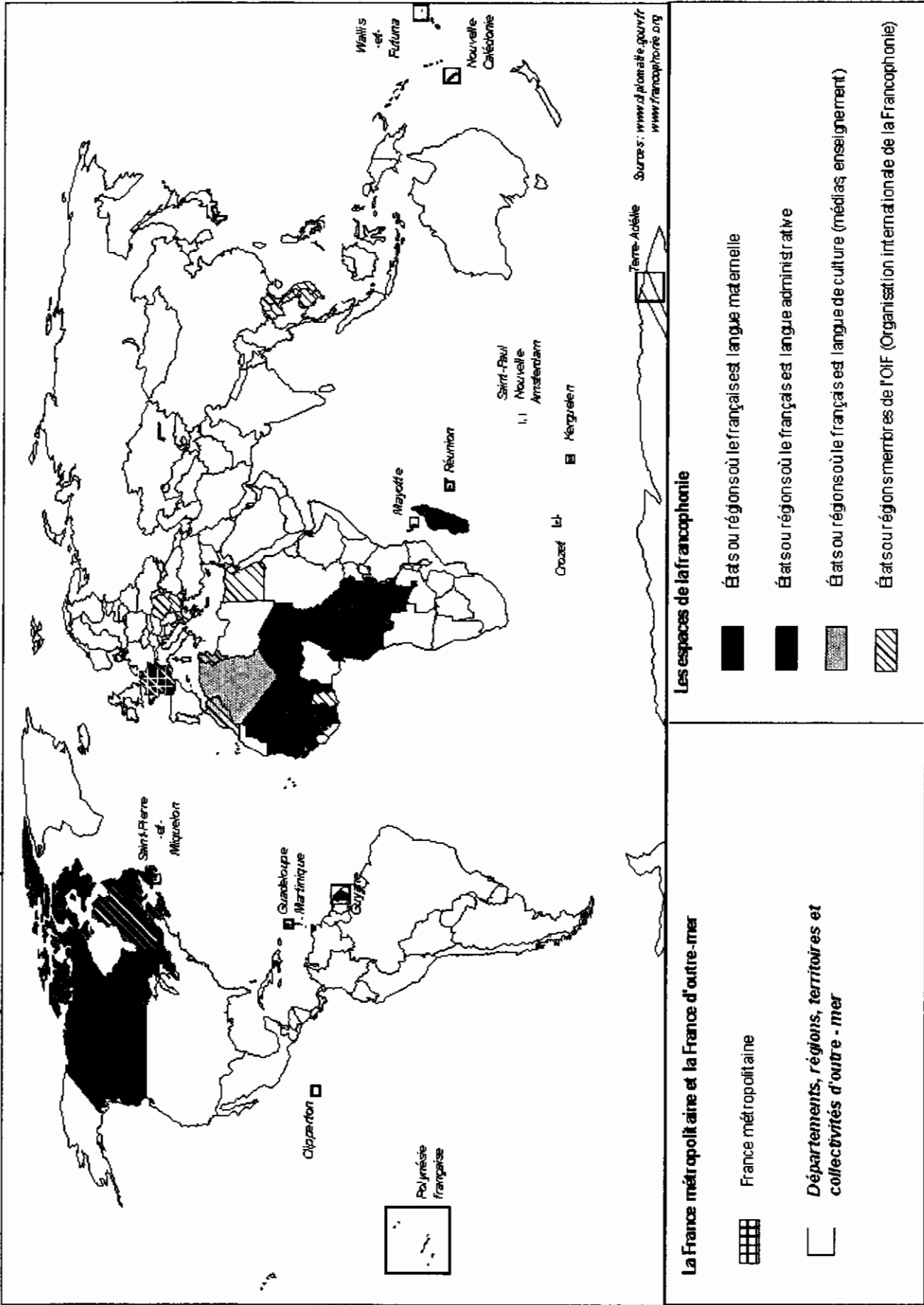
À l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant :

Bilan et conséquences de la Seconde Guerre mondiale

DEUXIÈME SUJET

La France : une puissance mondiale

Document 1 : Les territoires français et la francophonie dans le monde en 2007



Document 2 : La France, première destination touristique du monde

La France a conservé en 2007 son rang de première destination mondiale en accueillant près de 82 millions de touristes (...). Nos premiers visiteurs sont nos voisins européens : Allemands, Britanniques et Belges représentent 46% des arrivées. Quant aux voyageurs d'Europe du Sud (Italie, Espagne et Portugal), ils représentent 17% du total des visiteurs, soit 9% de plus qu'un an plus tôt.

Les touristes des États-Unis constituent la première clientèle en provenance du reste du monde. En 2007, leur nombre a augmenté de 7%.

83% des touristes ayant séjourné en France ont déclaré avoir pratiqué des activités de vacances et de loisirs. Viennent ensuite le tourisme culturel (29%), le shopping (16%), les activités sportives et les parcs de loisirs.

Source : 04/06/2008 - L'Expansion.com

Document 3 : Quelques indicateurs de la puissance économique de la France

Secteurs d'activité	Rang mondial
Agriculture	
Betterave sucrière	1 ^{er}
Vin	2 ^e
Blé et orge	5 ^e
Énergie	
Part de la production d'origine nucléaire dans la production électrique	1 ^{er}
Produits pétroliers (Total)	8 ^e
Assurances et banques	
Axa	15 ^e
BNP Paribas	21 ^e
Industries	
Production d'automobiles	6 ^e
Industries de luxe (haute couture, bagagerie, parfums)	1 ^{er}

Questions (8 points)

Question 1

Document 2 : Citez les principales raisons de l'attractivité de la France dans le domaine touristique. (3 points)

Question 2

Document 1 : Relevez deux arguments qui permettent de montrer que la France est une puissance culturelle et politique mondiale. (2 points)

Question 3

Documents 2 et 3 : Citez trois des principaux secteurs de réussite économique de la France. (3 points)

Paragraphe argumenté (10 points)

À l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes répondant au sujet suivant :

La France : une puissance mondiale

DEUXIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE

(12 points)

L'opinion publique et les médias

Document 1 : Extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789

Article 11 - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Document 2 : L'opinion des lycéens et des journalistes de moins de 25 ans sur le Blog lycéen

La profusion des blogs sur la toile¹ ne sert pas forcément l'expression lycéenne. L'initiative du Clemi², de la revue *Phosphore* et de l'association Jets d'encre est destinée à valoriser la créativité des journalistes lycéens en mettant en ligne leurs productions sur le Blog lycéen. Les conditions d'édition retenues par les initiateurs du projet sont celles qui régissent l'édition en général. C'est là une garantie, tant pour la crédibilité des textes que pour leur conformité aux règles que doit respecter toute publication publique.

Les journalistes lycéens (ou ex-journalistes lycéens), ainsi que les journalistes jeunes de moins de 25 ans peuvent participer à titre individuel au Blog lycéen, en rejoignant le pool³ de jeunes rédacteurs animé par le Clemi et l'association Jets d'encre.

Comment participer ? En envoyant un texte (édito, coup de gueule ou coup de cœur, etc.), un dessin, une photo, une vidéo, du son, une idée de sondage, quand vous le voulez et quand l'actualité vous inspire.

Source : www.ouest-france.fr

¹Sur internet

²Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'informations

³Regroupement

Document 3 : Affiche de l'ONG « Reporters sans frontières », 2006



Source : www.rsf.org

Questions (4 points)

Question 1

Document 1 : Quel droit fondamental est reconnu par le document ? (1 point)

Question 2

Documents 1 et 2 : De quelle manière les lycéens et les journalistes de moins de 25 ans peuvent-ils exercer le droit reconnu dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ? (1 point)

Question 3

Documents 1 et 3 : Montrez que ce droit fondamental n'est pas toujours respecté. (1 point)

Question 4

Document 3 : Que risque-t-il de se passer si les journalistes ne peuvent pas travailler librement ? (1 point)

Paragraphe argumenté (8 points)



En mettant en relation les informations prélevées dans les documents, vous rédigerez un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes répondant au sujet :

L'opinion publique et les médias


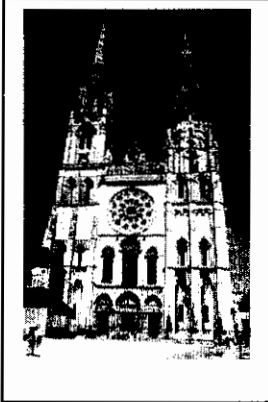
TROISIÈME PARTIE : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX

(6 points)

1) À quels événements correspondent ces dates ? (1 point)

 <p>1898</p>	 <p>496.....</p>
---	---

2) Indiquez le siècle de construction de ces deux monuments. (1 point)

<p>Apogée d'Athènes</p>  <p>Siècle :</p>	<p>Construction des cathédrales</p>  <p>Siècle :</p>
--	---

3) Quels mers ou océans correspondent aux numéros indiqués sur la carte ci-dessous ?
(4 points)

1 :

2 :

3 :

4 :

